

22 mars – Lutte pour l'égalité des droits Né·es ici ou venu·es d'ailleurs, uni·es contre le racisme !



La **Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale** est célébrée à l'initiative de l'ONU chaque année le 21 mars, pour commémorer ce jour de 1960 où, à Sharpeville (Afrique du Sud), la police a ouvert le feu et tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifique contre la politique d'apartheid.

Aujourd'hui, le temps n'est pas à commémorer, mais **à se mobiliser**, à refuser les discours et les pratiques racistes qui s'étendent sur tous les continents – mais aussi en France – et de défendre l'égalité des droits et la démocratie.

Solidarité avec les travailleur·ses étranger·es et leur famille

Le discours nationaliste visant à **opposer les populations et les travailleur·ses** en fonction de l'origine, de la couleur de peau, de la religion est une vieille recette de l'extrême droite. Les politiques du bouc émissaire, désignant les étranger·es comme responsable des difficultés et des angoisses, ont toujours accompagné les périodes de crises et la montée des fascismes.

La porosité entre l'extrême droite et le sommet de l'État est manifeste, il n'est question que de « submersion migratoire », de remise en cause du droit du sol, et de politiques contre les travailleur·ses étranger·es

avec ou sans papiers. Face à ces représentations xénophobes et racistes, **la CGT réaffirme que ce n'est pas l'immigration qui crée le dumping social mais l'absence de droits**. Les travailleur·ses font partie intégrante de la classe ouvrière de notre pays et **ils et elles doivent bénéficier de l'égalité des droits**.

Pour ces raisons, la CGT défend la **délivrance de titre de séjour de plein droit** sur la simple preuve de la relation de travail, la pérennité des titres de séjour et l'accès aux préfectures pour renouveler leur titre.

Nous sommes tou·tes concerné·es – Défendons nos droits de travailleur·ses et les libertés

Ces agressions contre les travailleur·ses étranger·es d'aujourd'hui renforceront encore un peu plus **les attaques de demain contre tou·tes les salarié·es du pays**. À titre d'exemple, Il suffit de reprendre les déclarations et les projets de Monsieur Retailleau quand il siégeait au Sénat : non-inscription de l'IVG dans la Constitution, retour à la semaine de travail à 39 heures, Recul à 65 ans pour le départ en retraite, opposition à toute hausse d'impôt pour les plus riches, réduction des effectifs dans les hôpitaux et dans toute la fonction publique...

Le climat lourd de menace contre les étranger·es est **une porte d'entrée à la remise en cause de l'État de droit** et menace toutes les libertés fondamentales de toutes et tous. Les discours de ministres, des dirigeant·es du Rassemblement national alimentaient encore récemment la **décomplexation de la violence des militant·es d'extrême droite** contre des militant·es à Paris et à Lyon, et les menaces contre les avocat·es et les juges.

Ne nous laissons pas intimider, rassemblons-nous pour l'unité des travailleur·ses, pour l'égalité des droits et la défense des libertés.